

Fiche de données de sécurité

MBT XPOZ R TAN

Date de révision : 2010/08/31
Version: 1.0

page: 1/6
(30368036/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification du produit et de la société

Utilisation: Produit chimique pour la construction

Société
BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1, CANADA

Information 24 heures en cas d'urgence
CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

2. Identification des dangers

Aperçu - Urgence

IRRITANT.
CONTIENT UNE MATIÈRE QUI PEUT PROVOQUER UN CANCER.
Irritant pour les yeux et la peau.

état de la matière: liquide
Couleur: blanc(he)
Odeur: doux(ce)

Effets possibles sur la santé

Toxicité aiguë:

L'ingestion peut provoquer des troubles gastro-intestinaux. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Irritation / corrosion:

Peut entraîner de légères irritations aux yeux. Peut provoquer de légères irritations de la peau. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Effets possibles sur l'environnement

Toxicité en milieu aquatique:

Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Numéro CAS

Teneur (W/W)

Composants dangereux

Fiche de données de sécurité

MBT XPOZ R TAN

Date de révision : 2010/08/31

page: 2/6

Version: 1.0

(30368036/SDS_GEN_CA/FR)

13463-67-7	>= 1.0 - <= 5.0	%	dioxyde de titane
14808-60-7	>= 0.1 - <= 1.0	%	quartz (SiO ₂)

4. Premiers secours

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Lorsque avalé:

Laver immédiatement la bouche avec de l'eau Consulter un médecin au besoin. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair:	Non inflammable.
Auto-inflammation:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures de protection de l'environnement:

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Fiche de données de sécurité

MBT XPOZ R TAN

Date de révision : 2010/08/31
Version: 1.0

page: 3/6
(30368036/SDS_GEN_CA/FR)

Nettoyage:

Pour de petites quantités: Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.). Eliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.
Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Indications générales:

Eviter la formation d'aérosols. Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs. Eviter le contact cutané. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit n'est ni comburant, ni auto-inflammable, ni explosible. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Indications générales:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel.

Tolérance de température

Protéger des températures inférieures à : 0 °C
Le produit emballé doit être protégé contre des températures plus basses que celles indiquées.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

quartz (SiO ₂)	OSHA	VME 2.4 Des millions de particules par pied cube d'air Inhalable ; La valeur est calculée à l'aide d'une équation spécifique utilisant une valeur de 100%. Les valeurs de % inférieures donneront des limites d'exposition plus élevées. Voir la réglementation pour l'équation spécifique VME 0.1 mg/m ³ Inhalable ; La valeur est calculée à l'aide d'une équation spécifique utilisant une valeur de 100%. Les valeurs de % inférieures donneront des limites d'exposition plus élevées. Voir la réglementation pour l'équation spécifique VME 0.3 mg/m ³ Poussière totale ; La valeur est calculée à l'aide d'une équation spécifique utilisant une valeur de 100%. Les valeurs de % inférieures donneront des limites d'exposition plus élevées. Voir la réglementation pour l'équation spécifique
dioxyde de titane	ACGIH	VME 0.025 mg/m ³ Fraction respirable ;
	ACGIH	VME 10 mg/m ³ ;

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un masque à filtre pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Fiche de données de sécurité

MBT XPOZ R TAN

Date de révision : 2010/08/31

page: 4/6

Version: 1.0

(30368036/SDS_GEN_CA/FR)

Vêtements de protection:

dépend des conditions d'utilisation., Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.,
Vêtement de protection léger

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide	
Odeur:	doux(ce)	
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Couleur:	blanc(he)	
Valeur du pH:		non applicable
Point d'ébullition:	100 °C	
Pression de vapeur:		Pas de données disponibles.
Densité:	env. 1.0 g/cm3	(20 °C)
Densité de vapeur:		Plus lourd que l'air.
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):		non applicable

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Eviter les températures extrêmes.

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Réactions dangereuses:

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: oxydes de carbone, oxydes d'azote, hydrocarbures

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

11. Informations toxicologiques

cancérogénicité

Données relatives à : dioxyde de titane

Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé la substance dans le groupe 2B (L'agent pourrait être cancérogène pour l'homme). Lors d'essais à long terme réalisés sur le rat, la substance a montré un effet cancérigène par inhalation. Des tumeurs ont été observées chez les rats seulement après l'exposition chronique par inhalation à des concentrations élevées qui ont causé l'inflammation prolongée des poumons. Lors d'essais à long terme par ingestion sur le rat et la souris, le produit n'a pas eu d'effet cancérogène. On ne s'attend pas à un effet cancérogène après une exposition cutanée.

Données relatives à : quartz (SiO2)

Fiche de données de sécurité

MBT XPOZ R TAN

Date de révision : 2010/08/31
Version: 1.0

page: 5/6
(30368036/SDS_GEN_CA/FR)

*Le Centre International de recherche sur le Cancer (CIRC) a classifié cette substance dans le Groupe 1
cancérogène humain (connu).
Substance classifiée en tant que cancérogène par le NTP*

Autres informations:

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. Le produit n'a pas été testé. Les informations toxicologiques proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

12. Informations écologiques

Dégradabilité / Persistance Dégradation biotique / abiotique

Evaluation: Intrinsèquement biodégradable.
La partie insoluble peut être séparée par voie mécanique dans les stations d'épuration adaptées.

Effets nocifs divers:

Pas de données écologiques disponibles. Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer conformément aux prescriptions des autorités locales. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Elimination des emballages:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Fiche de données de sécurité

MBT XPOZ R TAN

Date de révision : 2010/08/31

Version: 1.0

page: 6/6

(30368036/SDS_GEN_CA/FR)

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

**Classification
SIMDUT:**

D2A: Matières ayant d'autres effets toxiques - Matières
très toxiques



Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

msds@basf.com

FS rédigée le: 2010/08/31

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ